|  |  |
| --- | --- |
| [*Prénom, Nom*][*Numéro, Rue*][*Code postal, Ville*] | [***Société d’édition***][*Prénom, Nom*][*Numéro, Rue*][*Code postal, Ville*] |

[*Lieu*]

[*Date*]

**Objet : Mise en demeure – paiement des droits d’auteur**

Madame, Monsieur,

Conformément aux dispositions légales et à l’article [*numéro*] du contrat d’édition que nous avons signé le [*date*] pour mon œuvre intitulée [*titre*], vous vous êtes engagé à me verser mes droits d’auteur au plus tard le [*date*].

[**Attention**, si votre contrat ne prévoit pas de délai de paiement, nous vous invitons à remplacer le 1er paragraphe par le paragraphe suivant :

« *Conformément aux dispositions de* ***l’article L.132-17-3-1 du Code de la propriété intellectuelle****, vous avez l’obligation de me verser les droits d’auteur dus pour l’exploitation de mon livre intitulé [titre] au plus tard dans les six mois de l’arrêté des comptes, soit le 30 juin[[1]](#endnote-1) [veuillez consulter la notice explicative]*. »]

Or, à ce jour, vous ne m’avez toujours pas versé mes droits d’auteur au titre de l’exercice [*n-1*].

Par conséquent, je vous mets en demeure, par la présente, de procéder au paiement pour l’exercice [*n-1*] dans un délai de trois mois à compter de la réception du présent courrier. A défaut, le contrat d’édition susmentionné sera résilié de plein droit.

Bien à vous,

[*signature*]

1. Si l’arrêté des comptes de votre éditeur est au 31 décembre. [↑](#endnote-ref-1)